



CAHIER DEPARTEMENTAL : HAUTS-DE-SEINE DECEMBRE 2004



Données de contexte.....	2
1 La population handicapée.....	2
1.1 Les Bénéficiaires de la loi de 1987	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep.....	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.....	3
▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité.....	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi.....	4
▪ La demande d'emploi	4
▪ Les entrées au chômage	6
▪ Les sorties du chômage.....	7
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002...	8
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	9
2 Les entreprises et les offres d'emploi.....	10
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003.....	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002	11
2.3 Offres d'emploi	12
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.....	13
3.1 Les parcours d'insertion	13
▪ L'activité des trois structures Cap Emploi.....	13
▪ La formation professionnelle	14
▪ Le suivi de parcours du PDITH	15
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée ».....	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	15
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi.....	16
▪ Axe sensibilisation des entreprises	16
▪ Structures Cap Emploi	16
4 Ratios départementaux	17
Glossaire.....	18

Données de contexte

1 470 706 habitants, 13% de la population francilienne (estimation 2003, Insee)

900 783 actifs occupés, 18% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

100 988 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2004, 13% de la région (DRTEFP)

9.3% de taux de chômage fin 2004, 0.5 point de moins que la région (Insee)

1 La population handicapée

1.1 Les Bénéficiaires de la loi de 1987

▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 15 855 reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département (principalement Nanterre, Colombes et Asnières-sur-Seine), soit 11% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2003

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution décisions 03-02
Hauts-de-Seine (92)	5 307	4 089	898	0	4 987	12%
% Ile-de-France	11%	12%	11%	0%	12%	-2%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 45% pour une moyenne régionale de 49%.

11% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 54% des catégories B et 35% des catégories C (répartition régionale 16%, 62% et 22%).

Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2003

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution orientations 03-02
Hauts-de-Seine (92)	5 341	3 598	1 246	192	5 036	15%
% Ile-de-France	15%	15%	20%	12%	16%	-4%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 47% pour une moyenne régionale de 48%.

5% des décisions concernent des orientations vers la formation, 73% vers le milieu ordinaire et 21% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 64% et 23%).

▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 59 ans en 2004

	Rentes gérées de titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Hauts-de-Seine (92)	8 161	97%	3%	513	93%	7%
% Ile-de-France Hors Seine-et-Marne	12%	96%	4%	12%	90%	10%

Source Observatoire/Cramif

Guide de lecture Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

-4% de rentes gérées entre 2003 et 2004 concernant des titulaires de 18 à 59 ans, +5% de rentes attribuées sur la même période.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 59 ans :

- 75% d'hommes
- 58% sont âgés de 50 à 59 ans
- 18% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 62% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 14% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 6% ayant une IPP de 41% et plus

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2004) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2004) sont :

- Plus jeunes (55% ont entre 18 et 49 ans)
- Moins nombreux de genre masculin (70%)
- Plus nombreux à être titulaires d'une rente ayant une IPP de 10% (21%)

▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2004

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Hauts-de-Seine (92)	8 343	2 146	171
% Ile-de-France	11%	10%	14% (hors 77)

Source Observatoire/Cramif

-1% de pensions gérées entre 2003 et 2004, autant de pensions catégorie 1 qu'en 2003.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 64% de femmes
- 92% sont âgés de 40 à 60 ans, dont 66% sont âgés de 50 à 60 ans

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

▪ La demande d'emploi

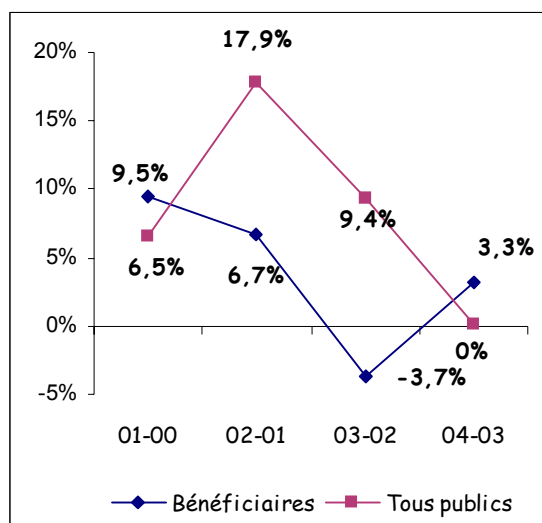
Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Catégorie 1	2 529	4,5%	2 693	3,3%	69 695	0,1%	3,9%
Catégorie 2	878	7,6%	894	7,7%	7 203	1,4%	12,4%
Catégorie 3	96	-2,0%	113	-5,8%	4 452	-20,6%	2,5%
Catégorie 4	177	0,0%	184	0,0%	3 026	-4,8%	6,1%
Catégorie 5	74	-22,9%	79	-23,3%	1 523	-17,7%	5,2%
Catégorie 6	169	15,0%	193	9,7%	10 574	21,3%	1,8%
Catégorie 7	46	70,4%	47	42,4%	934	19,9%	5,0%
Catégorie 8	14	40,0%	31	55,0%	3 581	33,8%	0,9%
Total	3 983	5,1%	4 234	3,9%	100 988	1,5%	4,2%
Total Ile-de-France	33 553	6,8%	34 786	6,9%	806 566	10,1%	4,3%

Source Observatoire/DRTEFP

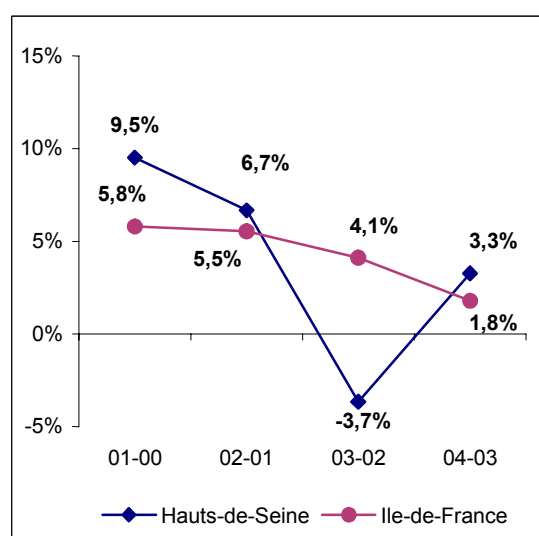
Source Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers

Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2004 ¹ :

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Homme	64%	65%	41%	40%
Femme	36%	35%	59%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Moins de 26 ans	4%	5%	2%	2%
De 26 à 49 ans	67%	66%	57%	56%
50 ans et plus	29%	29%	41%	41%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	6%	4%	2%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	14%	19%	11%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	54%	53%	54%	51%
Travailleurs handicapés catégorie C	17%	9%	18%	11%
Instance de COTOREP	6%	11%	7%	10%
Pensionnés	3%	4%	8%	13%
Rentiers	1%	1%	0%	1%

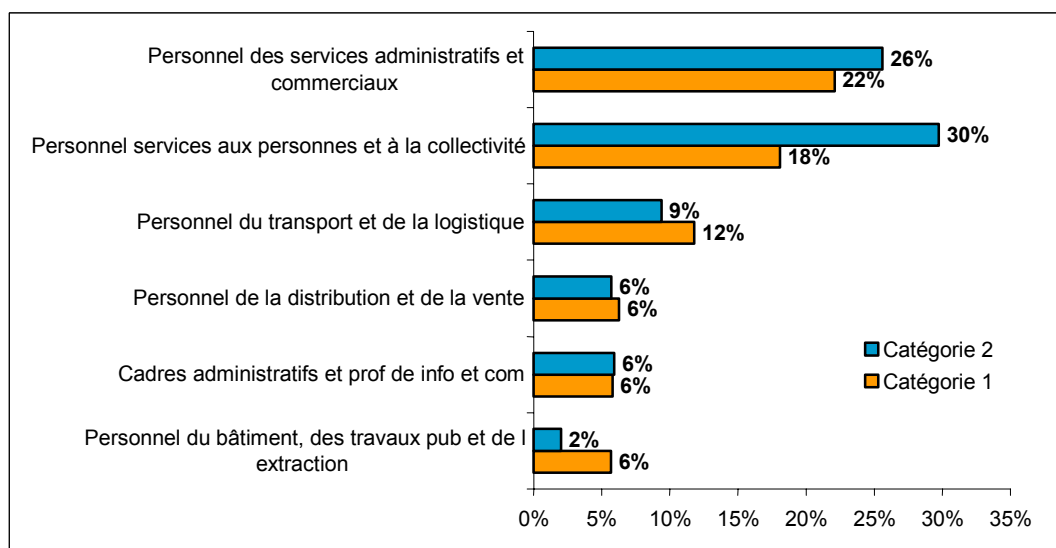
Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Niveaux I et II	9%	6%	7%	5%
Niveau III	7%	6%	7%	5%
Niveau IV	14%	13%	12%	12%
Niveau V	34%	36%	26%	30%
Niveau V bis	9%	10%	11%	11%
Niveau VI	28%	29%	37%	37%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	7%	9%	8%	10%
Ouvriers qualifiés	12%	14%	7%	8%
Employés non qualifiés	24%	26%	31%	32%
Employés qualifiés	44%	40%	45%	44%
Agents de maîtrise et cadres	13%	11%	9%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Moins de 6 mois	33%	36%	29%	28%
6 mois à 12 mois	20%	20%	15%	17%
1 à moins de 2 ans	21%	22%	22%	23%
2 à moins de 3 ans	11%	11%	15%	14%
3 ans et plus	15%	11%	20%	18%

¹ L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie en 2004



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 2% en catégorie 1

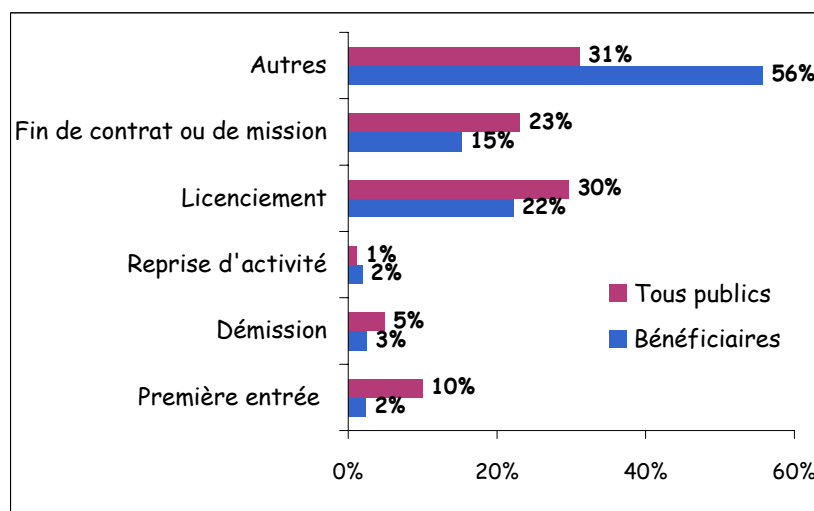
▪ Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Hauts-de-Seine (92)	2777	6%	3 003	+5%	118 590	+2%	3%
% Ile-de-France	12%	5%	12%	+4%	13%	+1%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de licenciement représente 22% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 27% des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus sont entrés au chômage pour ce motif

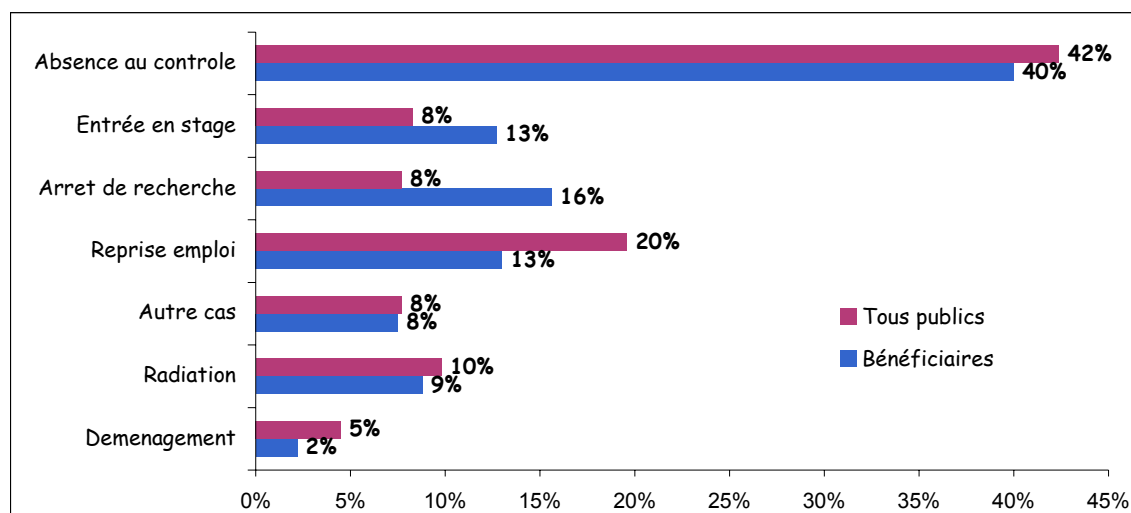
▪ Les sorties du chômage²

Sorties du chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Hauts-de-Seine (92)	3107	-2%	3 349	-2%	113 972	+5%	3%
% Ile-de-France	12%	4%	12%	+2%	13%	+5%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 40% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 57% des moins de 26 ans sont sortis pour ce motif
- 48% des inscrits depuis moins de 6 mois
- 48% des niveaux V bis
- 47% des employés non qualifiés sont sortis pour ce motif

Le motif **reprise d'emploi** représente 13% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 22% des niveaux I, II ou III sont sortis pour ce motif
- 17% des techniciens, agents de maîtrise et cadre sont sortis pour ce motif

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

Le motif **arrêt de recherche** représente 16% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 43% des 50 ans et plus sont sortis pour ce motif

L'entrée en stage représente 13% de l'ensemble des sorties

- 19% des niveau IV sont sortis pour ce motif

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **7 304 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 3 756 établissements assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 19% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

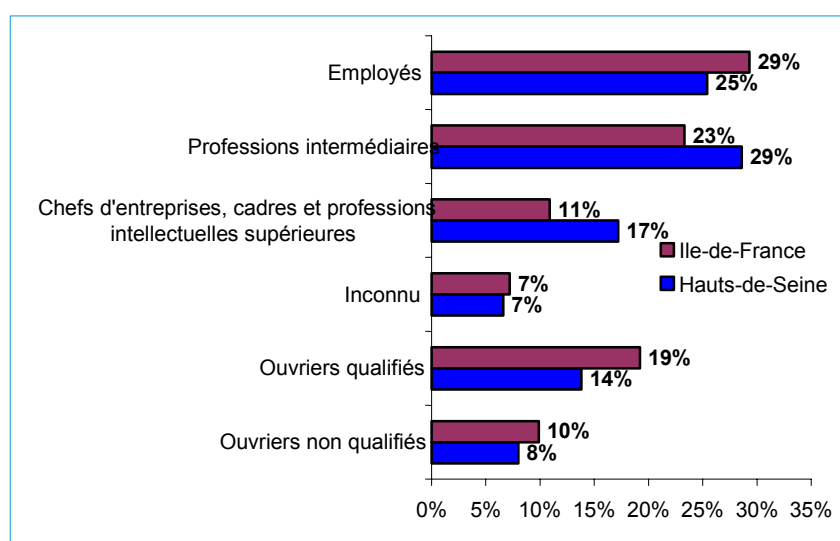
- 64% d'hommes
- 48% de 26-49 ans
- 50% de 50 ans et plus (la moyenne d'âge des salariés est de 49 ans, deux ans de plus que la région)

Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Hauts-de-Seine		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
Travailleurs handicapés catégorie A	709	10%	3668	10%	19%
Travailleurs handicapés catégorie B	2369	32%	12269	32%	19%
Travailleurs handicapés catégorie C	699	10%	3513	9%	20%
Invalides mutilés et assimilés	1277	17%	6700	17%	19%
Rentiers	2250	31%	12239	32%	18%
Total	7304	100%	38389	100%	19%

Source : Observatoire/SOETH 2002

Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Observatoire/SOETH 2002

787 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années (le temps moyen de présence dans l'établissement est de 15 ans, comme pour la région).

Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2002	Salariés dans les établissements assujettis en 2002
Homme	59%	64%
Femme	41%	36%
Moins de 26 ans	4%	2%
De 26 à 49 ans	65%	48%
50 ans et plus	31%	50%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	8%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	13%	10%
Travailleurs handicapés catégorie B	52%	32%
Travailleurs handicapés catégorie C	16%	10%
Instance de COTOREP	7%	0%
Pensionnés	3%	16%
Rentiers	1%	31%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	8%	8%
Ouvriers qualifiés	13%	14%
Employés	67%	25%
Agents de maîtrise, cadres	13%	36%
Inconnu	0%	7%

Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Hauts-de-Seine (92)	9	433	422,2	0,51	4%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Hauts-de-Seine (92)	29	1 742	2.1	0%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

Source : Observatoire/Drassif

2 Les entreprises et les offres d'emploi

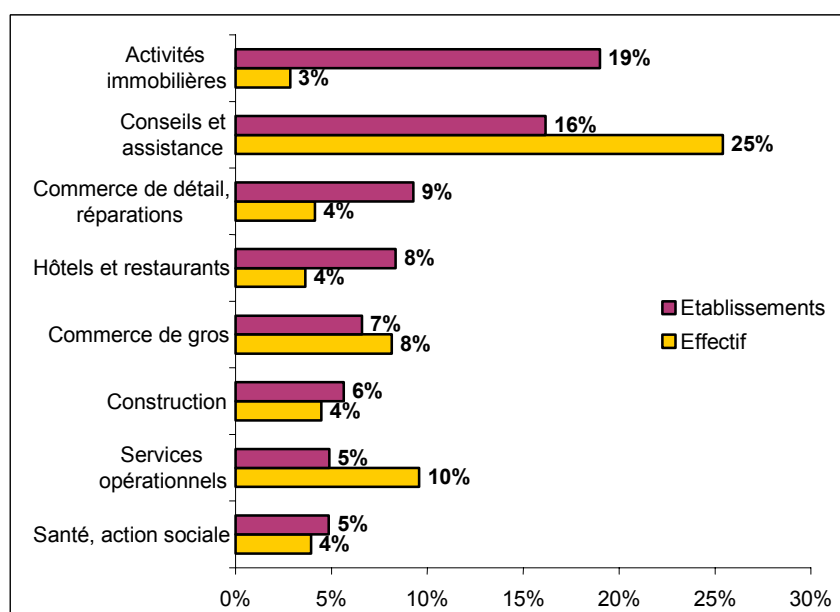
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003

Effectif salarié et volume d'établissements en 2003

	Effectif salarié		Etablissements	
	2003	Evol 03-02	2003	Evol 03-02
Hauts-de-Seine (92)	754 623	-0.7%	42 771	-1.2%
Ile-de-France	3 912 868	-1.4%	338 450	-0.7%

Source : Observatoire/Unedic

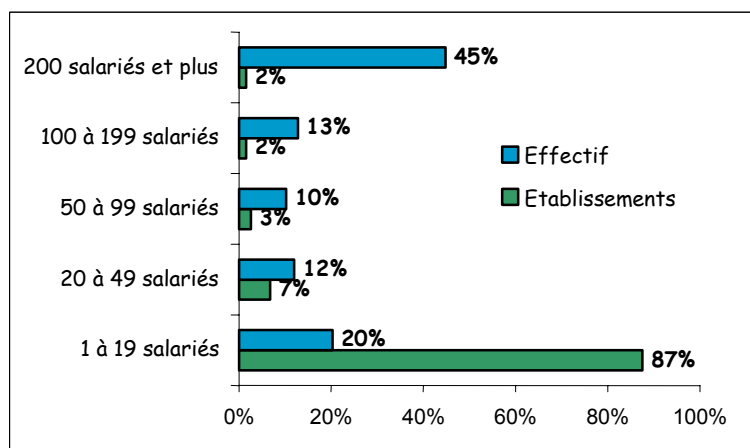
Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2003



Source : Observatoire/Unedic

Guide de lecture : N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 3%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2003



Source : Observatoire/Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

3 757 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le conseil et l'assistance (34%)
- Le commerce de gros et intermédiaire (11%)
- Les activités financières (6%)
- La santé et l'action sociale (5%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 44% ont entre 20 et 49 salariés
- 23% entre 50 et 99 salariés
- 17% entre 100 et 199 salariés
- 16% de 200 salariés et plus

Parmi les 3 757 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 1 744 emploient des bénéficiaires, soit 46% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

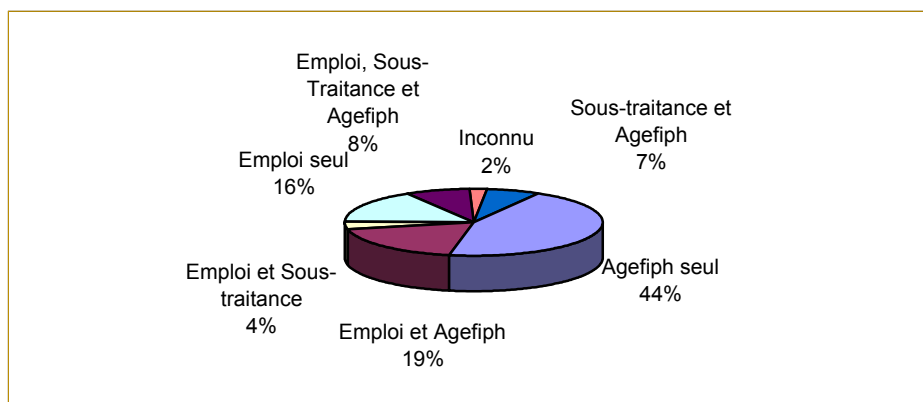
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 69% des établissements de la construction (162 structures) emploient des bénéficiaires contre 46% en moyenne
- 59% des établissements de la restauration et hôtels (147 structures) contre 46% en moyenne
- 58% des établissements de la pharmacie, parfumerie et entretien (118 structures) contre 46% en moyenne
- 57% des établissements de la santé et action sociale (183 structures) contre 46% en moyenne
- 52% des établissements des activités financières (228 structures) contre 46% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Conseil et assistance (1 272 structures, 35% contre 46%)
- Commerce de gros (401 structures, 40% contre 46%)

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

2.3 Offres d'emploi

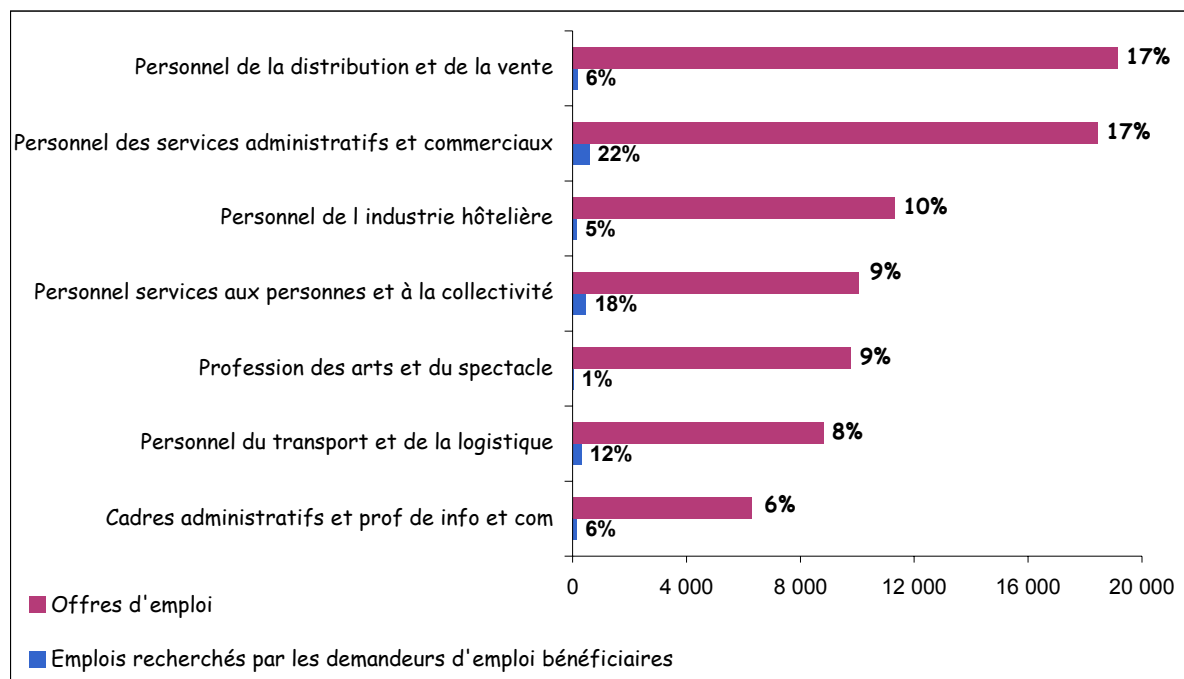
Offres d'emploi ANPE en 2004

	Offres	
	Cumul 04	Evolution 04-03
Hauts-de-Seine (92)	110 016	26%
Ile-de-France	679 287	10%

Source : DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 1.1 offres d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.9.

Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2004



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 2% pour les trois catégories apparaissent.

Pour mémoire, au 31 décembre 2004, les Hauts-de-Seine comptabilise 69 695 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 2 693 bénéficiaires de la loi de 1987.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

▪ L'activité des trois structures Cap Emploi

Activité des structures Cap Emploi en 2004

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements 2004	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Hauts-de-Seine (92)	2 816	1 389	715	25%	55%
% Ile-de-France	11%	13%	14%	33%	58%

Source Observatoire/Agéfiph

- 3% de dossiers actifs par rapport à 2003
- 6% de dossiers ouverts par rapport à 2003
- 3% de placements par rapport à 2003

Rappel 2003

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2003 :

- 58% d'hommes
- 7% de 16-25 ans, 32% de 26-39 ans, 32% de 40-49 ans et 29% de 50 ans et plus
- 37% de personnes de niveaux V bis et VI, 34% de niveau V, 13% de niveau IV et 15% de niveaux I, II et III
- 15% de catégorie Cotorep A, 62% de catégorie B et 17% de catégorie C
- 42% ont un handicap moteur, 29% une maladie invalidante
- 38% en inactivité depuis deux ans et plus, 7% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 54% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (38%)
- Moins de niveaux V bis et VI (29%)
- Une même répartition par catégorie de handicap
- Davantage de personnes ayant un handicap moteur (46%)
- Une durée d'inactivité moins longue (32% de 2 ans et plus)

32% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 23% entre 6 et 12 mois.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 62% de 20 salariés et plus
- 23% du secteur de l'immobilier, location et services aux entreprises, 13% de l'administration publique et 13% de l'éducation

▪ La formation professionnelle

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes³

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents dans les Hauts-de-Seine en 2004

	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Hauts-de-Seine (92)	24	178	33	176	411
% Ile-de-France	5%	9%	10%	7%	8%

Source : Observatoire/Cnasea au 17/04/2005, Afpa

Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2004

	Part prévisionnelle bénéficiaires	Part prévisionnelle tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	46	514	9%
Sife collectif	204	1 696	12%
SAE	22	280	8%
Total	272	2 490	11%
% Ile-de-France	12%	14%	13%

Source : Observatoire/DRTEFP

Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2004

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	54	500	11%	+2%	+20%
Sife collectif	181	1 203	15%	+262%	-23%
SAE	1	297	0.3%	-	-
Total	236	2 000	12%	+127%	-3%
% Ile-de-France	9%	12%	15%	-19%	-25%

Source : Observatoire/ANPE

³ Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

▪ Le suivi de parcours du PDITH

Activité du suivi de parcours pour l'année 2004

	Accueil PDITH	Répartition des actions spécifiques "travailleurs handicapés"			Répartition des actions de droit commun (1)			Nombre de bénéficiaires de ces actions
		Parcours initiés au titre du PDITH	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	
Hauts-de-Seine (92)	131	45	0	14	6	2	17	84
% Ile-de-France	8%	6%	0%	5%	3%	2%	9%	5%

Source Observatoire/Adhoc, saisie au 16/03/2005

Guide de lecture (1) Les actions de droit commun sont relatives aux places réservées en droit commun et aux actions de droit commun correspondant à une autre étape du parcours

▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »

Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2004

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution Bénéficiaires	Evolution Tous publics
CIE	162	1 713	9%	34%	77%
CES	257	2 254	11%	- 5%	0%
CEC	69	619	11%	- 16%	- 15%
Total	488	4 586	11%	3%	16%
Ile-de-France	4 829	42 929	11%	0%	+13%

Source Observatoire/ANPE, Cnasea

3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH⁴

Activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2004

	Cas de maintien traités (signalement en 2004)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Hauts-de-Seine (92)	387	160	164	129	79%
% Ile-de-France	19%	12%	14%	17%	64%

Source Observatoire/Adhoc

74% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

4 On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriés ne soit effectuée.

3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

▪ Axe sensibilisation des entreprises

Sensibilisation des entreprises par l'axe PDITH en 2004

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Hauts-de-Seine (92)	362	306	56	1 254

Source Observatoire/PDITH

Guide de lecture Mobilisation des entreprises est conjointement menée par quatre structures : les trois structures Cap Emploi et le MEDEF des Hauts-de-Seine. Les entreprises enregistrées sur Adhoc représentent uniquement celle rencontrées par le MEDEF des Hauts-de-Seine.

1.1 demandes identifiées par entreprises contactées (392 demandes)

▪ Structures Cap Emploi

Sensibilisation des entreprises par les structures Cap Emploi en 2004

	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Hauts-de-Seine (92)	297	342	1 212

Source Observatoire/Agefiph

-29% d'entreprises visitées entre 2003 et 2004

Un ratio de 1.2 offres recueillies par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 0.9.

4 Ratios départementaux

Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Ile-de-France compte en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio des Hauts-de-Seine	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/24	1/41	1/17	1/24
Contrats aidés/DE	1/21	1/22	1/13	1/18
Entrées formation/DE	1/48	1/76	1/32	1/47
Offres ANPE /DE	1.1	0.4	1.5	0.9

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio des Hauts-de-Seine	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	1/8	1/11	1/4	1/7
Entrées formation/DETH	1/17	1/35	1/7	1/13
Offres Cap Emploi/DETH	1/12	1/231	1/8	1/17

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP	Atelier protégé
AT	Accident du travail
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
CAT	Centre d'aide par le travail
CIE	Contrat initiative emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CLD	Chômeur de longue durée
Cotorep	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
CPam	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
DELD	Demandeur d'emploi de longue durée
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EQTP	Équivalent temps plein
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	
I et II	Bac +3 ou 4 ans
III	Bac +2 ans
IV	Bac BTN BT BP
V	BEP CAP
V bis	BIS CEP SES
VI	Premier cycle ou deuxième cycle
ORP	Orientation professionnelle
PDITH	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Catégorie A	Handicap léger
Catégorie B	Handicap modéré
Catégorie C	Handicap grave
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation en entreprise
TH	Travailleur handicapé